

Formations destinées aux collectivités territoriales et établissements publics

Afin de valider votre inscription, il est nécessaire de nous transmettre votre demande **au plus tard 20 jours avant la date de la formation**.
Les dates indiquées ci-dessous sont renseignées à titre indicatif, et peuvent être modifiées par Klekoon si des circonstances l'y obligent.

(Possibilité de réaliser les formations dans vos locaux (en intra) à des dates **autres que celles fixées dans le calendrier ci-dessous**. Contactez-nous pour définir une ou des dates).

TITRE DE LA FORMATION	Mode	Durée	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Comprendre les fondamentaux des marchés publics (Marchés publics niveau 1)	Présentiel	1 jour		Vendredi 17		Lundi 1	
	Distanciel	1 jour	Jeudi 5	-	Lundi 4		Jeudi 15
Réglementation et pratique des marchés publics (Marchés publics niveau 2)	Présentiel	1 jour	-	Mardi 21		Mardi 2	
	Distanciel	1 jour	Vendredi 6	-	Mardi 5		Vendredi 16
Dématérialisation des marchés publics	Distanciel	1/2 journée	-	Mercredi 29 Matin		Mercredi 10 Matin	
E-DUME	Distanciel	1/2 journée	-	Mercredi 29 Après-midi		Mercredi 10 Après-midi	
L'actualité jurisprudentielle des marchés publics	Présentiel	1 jour	-	-			
	Distanciel	1 jour	Lundi 30	Mardi 28			
L'open data dans les marchés publics	Présentiel	1 jour	-	-			
	Distanciel	1 jour	Mardi 31	Mardi 21			
La réforme des CCAG	Présentiel	1 jour	-	-			
	Distanciel	1 jour	Mardi 24	Lundi 27			